

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Du vendredi 26 mai 2023 à 17 heures

Etaient présents : Michel TALAGRAND, Elyane ESCHALIER, Monique COUDERC
Michel MATHIOU, Greta GODAERT, Jocelyn GELLY et Roland HOURS

Pouvoirs : Isabelle ESCHALIER représentée par Elyane ESCHALIER
Florine TALAGRAND représentée par Monique COUDERC

Absents : Christophe GODELET, Stéphane VERHEYDEN

Ordre du jour

- 1 _ Décision modificative au budget principal M57
- 2 _ Décision modificative au budget Eau et Assainissement M49
- 3 _ Offre de concours en faveur de la mairie de Lablachère
- 4 _ Sollicitation de l'aide du département pour la campagne de déneigement 2022/2023
- 5 _ Questions diverses

1 – Décision modificative au budget principal M57

Le maire expose au Conseil que les crédits ouverts aux articles 65888 et 023(042) (achat du terrain Rouvier sont insuffisants et il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires pour procéder aux réajustement des compte et approuver les décisions modificatives suivantes

FONCTIONNEMENT		DEPENSES	RECETTES
65888	Autres	-21479.00	
023 (042)	Virement à la section investissement	21479.00	
Total		0	0

INVESTISSEMENT		DEPENSES	RECETTES
001	Solde d'exécution section investissement	84977.47	
2111 - 15	Terrains nus	12000.00	
2041411 (041)	Subv Cne GFP : Bien mobilier, matériel	1636.00	

1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		77034.47
021 (040)	Virement de la section de fonctionnement		21479.00
	TOTAL	98513.47	98513.47
	TOTAL	98513.47	98513.47

Après en avoir délibéré, le Conseil vote à l'unanimité ce réajustement des comptes

2 - Décision modificative au budget Eau et Assainissement M49

Le maire expose au Conseil que les crédits ouverts aux articles 673 (042) et 676 sont insuffisants et il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires pour procéder au réajustement des comptes et approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT		DEPENSES	RECETTES
673 (042)	Titres annuels (sur exercices antérieurs)	--500	
673	Titres annuels (sur exercices antérieurs)	500	
	Total	0	0

Après en avoir délibéré, le Conseil vote à l'unanimité ce réajustement des comptes.

3 - Offre de concours en faveur de la mairie de Lablachère

Le maire expose au Conseil le projet de restauration de la pelouse du stade de football de la Raze et la création d'une piste de PUMtrack à Lablachère et présente le dossier de demande de concours élaboré par la mairie de Lablachère....il y a ainsi invitation aux communes de la communauté à participer.

Pour notre commune la proposition de participation serait de :

- Projet stade de foot : 1106 €
- Projet de piste Pumtrack : 530 €

....soit un total de 1636€

Après en avoir délibéré, le Conseil accepte sa participation en faveur du stade soit 1106€ mais n'accepte pas sa participation aux travaux sur la piste Pumtrack (530€).

4 - Sollicitation de l'aide du département pour la campagne de déneigement 2022/2023

Le Conseil Départemental propose une aide aux communes pour le déneigement de la voirie qui est assuré par les agents communaux.

Cette subvention départementale porte sur l'achat des fournitures ainsi que sur les heures de travail de déneigement.

Le Maire indique l'ensemble des dépenses engagées

- fournitures : 139€
- camion utilisé : 832€
- lame : 31.20€
- saleuse : 115€
et 20 heures de travail

Après en avoir pris connaissance et délibéré, le conseil accepte cette proposition du Conseil Départemental et vote à l'unanimité.

5 - Questions diverses

- 1 / Climat social très mauvais à l'école intercommunale de Dompnac.
Beaucoup de réactions des parents d'élèves.
Plusieurs parents vont changer leur enfant d'école à la rentrée prochaine.

La séance se termine vers 19h 30
Roland HOURS